

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 2 juillet 2018 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5
M^{me} Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2018-07-110 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2018-07-111 Approbation du procès-verbal de la séance du 4 juin 2018

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 4 juin 2018;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Caroline Naud et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

2018-07-112 Demande d'aide financière du Club de chasse et pêche Capitalal inc.

Considérant la demande du Club de chasse et pêche Capitalal inc. à l'effet que la Municipalité de Trois-Rives participe à l'entretien du chemin menant à ce club pour la saison 2018, moyennant un montant équivalent à 15 heures de niveleuse;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte de contribuer financièrement à l'entretien de ce chemin en accordant à cet organisme la somme de 600 \$.

2018-07-113 **Aide à l'inscription de camp de jour**

Considérant que la tentative d'instaurer un camp de jour à Saint-Joseph-de-Mékinac a échoué puisque personne n'a répondu à l'offre d'emploi de moniteur;

Considérant que les parents qui ont besoin de ce service doivent inscrire leurs enfants à la Ville de Saint-Tite qui demande un surplus aux non-résidents;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, que le conseil municipal accepte la demande de parents qui consiste à ce que la municipalité rembourse ce surplus qui totalise 285 \$ pour deux familles.

2018-07-114 **Adjudication du contrat de déneigement du chemin du Lac-aux-Sleighs et du Lac-Lemère – Saison 2018-2019**

Sur la proposition de Ninon Fortier appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives octroie le contrat de déneigement du chemin du Lac-aux-Sleighs et du Lac-Lemère pour la saison 2018-2019 à Robert Doucet, pour la somme de 23 500 \$, et autorise le maire et la directrice générale à signer ce contrat.

2018-07-115 **Mandat au Service d'ingénierie de la MRC de Mékinac**

Considérant que la programmation des travaux présentée par la municipalité dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), pour ses infrastructures de voirie locale, a été autorisée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et celui des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Considérant que les priorités pour 2018 sont la mise en forme et l'asphaltage du chemin du Lac-Mékinac sur une distance d'environ 1,5 kilomètre;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu de mandater le service d'ingénierie de la MRC de Mékinac pour faire les relevés de terrain, la préparation des plans et devis et des documents d'appel d'offres, l'analyse des soumissions ainsi que la surveillance des travaux décrits ci-dessus.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 7 352,00 \$ dont voici le détail :

Salaires administration	Sem. du 27 mai et du 3, 10 et 17 juin	4 503,68
Ginette Roy Saint-Arneault	Service de conciergerie mois de juin	945,00

Bassin versant St-Maurice	Renouvellement adhésion	100,00
F. St-Amant	Remboursement trop payé	431,31
Hydro-québec	Éclairage public	508,48
Xérox Canada Ltée	Photocopies	114,62
Pitney Bowes	Location compteur postal 3 mois	138,66
M. Héroux	Remboursement trop payé	322,16
Hydro-Québec	Électricité centre communautaire	288,09

2018-07-116 Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

2018-07-117 **Approbation de la liste des comptes à payer**

Sur la proposition de Caroline Naud, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 2 juillet 2018 totalisant 58 844,64 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 070,94
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	364,94
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation	364,94
Caroline Naud	Rémunération et allocation	364,94
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	364,94
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	364,94
Judith St-Arneault	Rémunération et allocation	364,94
Salaire hygiène du milieu	Gardiennage écocentre juin et déplacement	219,87
Salaire journaliers	Travaux divers	44,16
Ministre du Revenu	Retenues et cotisations + CNESST 3 mois	7 488,18
Receveur Général	Retenues et cotisations 3 mois	2 745,93
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	165,12
Godfrey Plachta	Frais de déplacement	46,08
Réjean Lahaie	Frais de déplacement	13,44
Ninon Fortier	Frais de déplacement	24,96
Monique Bernier	Frais de déplacement	43,20
Télébec Ltée	Service téléphonique	118,22
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	24,00
La Capitale assureur...	Assurances collectives	783,06
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	32,92
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Service Cité-Propre	Collecte et transport ordures juin + transport 2 conteneurs écocentre	5 451,95
MRC de Mékinac	Enfouissement Régie avril et mai + vidange fosses septiques + entente inspecteur et déplacement	12 303,65
La Coop Novago	Matériaux glissières de sécurité et paillis aménagement paysager	3 486,73

Multiservices Paul Guillemette	50% coût entretien, balayage Parc Presbytère	525,00
Grégoire Richard	Collecte ordures lacs 3 ^e versement	2 000,00
Grégoire Richard	Collecte encombrants des lacs et 2 lundis	1 050,00
Acier Rayco	Matériaux glissières de sécurité	3 544,31
Location St-Tite	Location outil pour couper asphalte	166,72
Club Quad Mékinac (2011) inc	Commandite publicitaire sur carte routière	150,00
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie	13 687,18
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux écocentre	258,69
Coopérative solidarité Mékinac	Produits d'entretien	32,26
N. Villemure	Remboursement trop payé	27,20
M. Duchesne	Remboursement trop payé	46,33
F. Saint-Amant	Remboursement trop payé	300,00
K. Schmidt	Remboursement trop payé	52,35
Acier Rayco	Ponceau chemin Lejeune	735,30

Paiements pré-autorisés

Régime retraite des employés municipaux	Cotisation juin	614,94
---	-----------------	--------

2018-07-118 Toilettes publiques

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu, de faire la location de deux toilettes mobiles à être installées au parc de Grande-Anse et à celui du Presbytère.

Il est également résolu de commander des pictogrammes pour indiquer qu'une toilette publique est accessible au parc du Jardin de Méki, à proximité de la patinoire de Saint-Joseph-de-Mékinac.

2018-07-119 Affichage au conteneur du chemin du Lac-Dumont

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu, de commander de Lettrage Plamondon Enr, une affiche en plastique ondulé indiquant que des déchets domestiques seulement doivent être déposés dans le conteneur destiné aux villégiateurs du lac Dumont.

2018-07-120 Clôture de la séance

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Réjean Lahaie et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.